**SANCTIONNER POUR FAIREGRANDIR**

**1)** **Punition ou sanction ?** Comme on sait, il convient de parler plutôt de sanction pour être entendu dans le monde actuel. Parlons donc de sanction, puisqu'il s'agit d'un instrument pour faire grandir et mûrir l'élève. Et en parlant de sanction, n'oublions pas que toute sanction a un côté positif. La tige de bambou que l'on met au côté de la plante l'aide à pousser droit.

**2)** **Punir à regret, mais fermement et sans retour.** A regret, car on n'y prend pas plaisir. La sanction-punition n'est ni un but ni une obsession, ni même un mouvement d'humeur : c'est le résultat d'un manquement au règlement ou aux règles de vie usuelles en classe. Ce regret doit être marqué par une forme de détachement dans le geste. Fermement et sans retour, car le manquement est réel et ne saurait disparaître simplement par un changement d'humeur de l'adulte.

**3) Punir à raison, en respectant les procédures.** Il existe diverses catégories de sanctions, une échelle à appliquer. Un élève qui ne rend pas un devoir supplémentaire demandé a un zéro, et on doit prévenir les parents qu'il s'agissait d'une sanction, en rappelant le motif. Le motif peut être rappelé à l'élève à deux ou trois reprises si nécessaire, car il doit bien s'imprégner de son manquement pour être à même de ne pas commettre sa faute une nouvelle fois. Un descriptif clair de la faute de comportement permettra aussi aux parents de le former sur le comportement attendu, à tête reposée.

**4) Punir en prévenant et en accompagnant.** Prévenir l'élève, bien sûr, mais aussi les parents, pour qu'ils puissent réagir de leur côté : certains parents accompagnent la sanction d'autres privations, demandent à l'enfant d'écrire une lettre d'excuses (lettre qu'il sera parfois bon de réclamer si on le juge indispensable). Accompagner, c'est-à-dire aider l'élève à grandir à travers sa sanction, et surtout à dépasser le moment de mauvaise humeur qui l'empêchera de bien partager la sanction. L'idéal en effet, c'est que l'élève se dise, à tête reposée, qu'une telle sanction est la meilleure réponse possible à ce type d'erreur comportementale.

**5) Punir en ayant bien rappelé le règlement.** Comme on le disait au point 2, le règlement, ou les règles de vie en société, constituent le tiers qui nous permet de poser un « carton rouge » à un comportement déplacé. C'est la fameuse règle de la « triangulation » : « Ce n'est pas moi qui te punis, c'est toi qui, par ton manquement au règlement, t'attires une sanction. »

**6) Les négociations**? « Si je suis sage pendant une heure, m'enlèverez-vous ma sanction ? » Tout dépend bien sûr du motif de la sanction. Mais s'il s'agit d'un simple bavardage, on peut parfois répondre : « Une heure de sagesse non, mais trois heures, oui. » La négociation n’est pas mauvaise pédagogiquement : elle montre que l’élève n’a pas bien compris les rôles, mais elle peut permettre de mieux expliquer. Si la négociation se prolonge, il n’est pas nécessaire de re-punir l’élève, mais il convient de clore le débat.

**7) La suspension ?** Parfois, on suspend l’application de la peine à une autre faute, ou à une sanction d’un collègue. Or, dans ce cas l'élève peut faire du chantage aux collègues : « Si vous me collez, j'aurai double peine de la part de M. Untel. » Et finalement, il n'a plus rien. Évitons donc la suspension.

**8) La substitution :** un bon exposé, avec powerpoint, peut remplacer une sanction, si on veut se montrer clément. Il convient pour cela que l'élève respecte le délai imparti. L'exposé peut être dit devant les camarades ou simplement rendu sur clé USB. Il n'a pas à être noté.

**9) Noter les sanctions ?** Si elle est correctement faite, l'affaire est close, on n'a pas à noter. Si elle est mal faite, il faudra la refaire, ou (plutôt) donner une très mauvaise note.

**10) Lignes à copier ?** Eviter les sanctions abrutissantes, car elles ne font pas grandir.

**11) Exercices ?** Si on donne des exercices, ils doivent tout de même être faciles, pour que l'élève ne puisse pas dire qu'il n'a pas compris la consigne.

**12) Un devoir de réflexion ?** Une dissertation n'est pas à la portée d'un Sixième-Cinquième : mieux vaut une série de courtes questions de réflexion autour du thème que l'on souhaite le voir approfondir, ou lui demander de raconter une petite histoire moralisante, illustrant la problématique.

**13) Qui casse répare :** si un élève a détérioré du matériel, la bonne sanction est de le faire revenir pour réparer, dans un climat détendu : il devra être satisfait de sa participation à l'entretien de l'établissement.

**14) Le collimateur :** si on sent qu’on est en train de pousser un élève à la faute, ou de le surveiller excessivement, qu’on s’efforce de relâcher la pression : on veut travailler avec eux, non contre eux.

**15) Le cours de morale :** n’y passons pas trop de temps, l’écoute de l’élève est forcément limitée. Le contact avec l’adulte ne doit pas être en lui-même une sanction, sinon, comment les ferons-nous grandir ?